



Mairie de
BEZOUCÉ

***Marché passé suivant la procédure adoptée
pour la fourniture et la
livraison de repas en liaison froide***

Règlement de consultation

Article 1 : Objet de l'appel d'offres

Le présent règlement concerne la fourniture, la livraison des repas en liaison froide pour les 2 restaurants scolaires de la Commune de Bezouce.

L'organisation du service de restauration scolaire s'effectue selon le procédé de liaison froide. Cela implique la disposition d'une cuisine centrale équipée à cet effet.

L'approvisionnement, la préparation des produits alimentaires, la livraison des repas (en 2 points) incombent au fournisseur conformément à l'arrêté interministériel du 29 septembre 1997 fixant les conditions d'hygiène applicables dans les établissements de restauration collective à caractère social.

Les distributions des repas à l'intérieur des locaux de restaurations sont assurées par la collectivité de Bezouce.

Nombre annuel prévisionnel des repas enfants: 13 900

Nombre de repas journalier : 100 (à titre indicatif)

Article 2 : Conditions du marché

2.1 - Procédure

Il s'agit d'un marché passé suivant la procédure adaptée article 28 du Code des marchés publics.

2.2 - Prix

Les prix sont fermes pour une année et actualisables pour chaque année suivante au moment de la rentrée scolaire, soit le 1^{er} septembre.

2.3 - Durée

Le marché est passé pour une durée d'un an, renouvelé chaque année sans que sa durée totale n'excède trois ans.

2.4 – Modalités d'obtention du dossier

Le dossier sera remis gratuitement à tous les candidats se présentant aux heures d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi de 8h00-12h00 et 13h30 – 17h00) à l'adresse suivante :

Mairie de Bezouce
7 route Nationale
30320 Bezouce

Article 3 : Jugement des propositions

Conformément au Code des marchés publics, il sera procédé à un classement des offres tenant compte des critères suivants :

1 – (40 %) prise en compte d'une démarche environnementale de qualité :

- ↳ diététique des repas – présence d'une diététicienne sur site,
- ↳ conception et emballage,
- ↳ politique de développement durable.

2 – (30 %) l'évaluation de la qualité du service se fondera sur :

- ↳ les délais requis pour passer les commandes,
- ↳ l'aptitude du candidat à livrer sous température dirigée les denrées prévues au marché,
- ↳ le fait que le candidat maîtrise en direct la livraison,
- ↳ la fiabilité des livraisons et l'aptitude à respecter les jours et plages horaires.

3 – (20 %) prix

4 –(10 %) propositions d'animations et de repas pour les fêtes (semaine du goût, carnaval, Pâques, Halloween, Noël ...), proposer un calendrier d'animation.

Article 4 : Présentation des offres et conditions d'envoi

Les offres seront remises par courrier ou déposées en Mairie de Bezouze. Conformément au Code des marchés publics, le candidat devra produire :

- justificatifs énoncés à l'article 45 du Code des marchés publics,
- trois références et expériences en matière de prestation de même nature de moins de deux ans,
- les moyens en personnel et matériel.

Article 5 : Date fixée pour la remise des offres

La date limite des offres est fixée au mardi 15 juillet 2008 à 12h00.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas examinés.

Article 6 : Délai de validité

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 7 : Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seront nécessaires à l'élaboration de leur offre, les candidats peuvent prendre contact avec :

Secrétariat de Mairie
7 route Nationale
30320 Bezouze

Le Maire,
Daniel PRATS